

ASSISES RÉGIONALES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



GRANDES ÉTAPES DES ASSISES

- **Jusqu'au 15 janvier 2017**

Ouverture des contributions électroniques sur les 8 ateliers.

- **9 décembre**

SISQA - point d'étape avec les chefs d'établissement et présidents de conseils d'administration des EPL

- **23 février 2017 :**

Réunion des Assises Régionales de l'Enseignement Agricole – Hôtel de Région – Toulouse.



« Produire, former, consommer et commercer autrement », l'enseignement agricole moteur des mutations de l'agriculture.

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée a démontré depuis de nombreuses années son engagement en faveur de l'enseignement agricole. Consciente du rôle essentiel que ce dernier joue dans le développement agricole et rural, j'ai souhaité, au travers de ces Assises, associer les partenaires et acteurs de l'enseignement agricole.

L'objectif est de définir un plan stratégique qui permette de mettre en adéquation les spécificités de notre agriculture et de nos territoires avec les projets des établissements d'enseignement agricole.

Pour cela, les assises régionales devront répondre à deux questions qui me semblent essentielles. Comment l'enseignement agricole peut-il accompagner les mutations de l'agriculture à la fois à court terme, contexte de crise, et à long terme, adaptation à la demande sociétale ? Comment l'enseignement agricole peut être un outil d'animation et de dynamisation des territoires, et notamment les territoires ruraux ?

L'agriculture et l'agroalimentaire sont les premiers moteurs de l'économie régionale. Leur impact sur nos territoires est considérable. Agir sur la formation des futurs chefs d'entreprises ou salariés du secteur est donc une priorité de la Région. C'est dans ce sens que je vous invite nombreux à participer et à contribuer à ces assises.

Carole Delga

Ancienne ministre

Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée



Dans le cadre de la nouvelle configuration régionale, la DRAAF et les établissements agricoles de la région Occitanie vont se mobiliser pour construire un Projet Régional qui place l'enseignement agricole dans une dynamique toujours plus ancrée dans les territoires, aux côtés des professionnels et au service des apprenants et de leurs familles, tout en répondant aux priorités nationales.

L'enjeu de ces Assises de l'enseignement agricole en région est de créer un espace d'échanges et de rencontres, qui permette de développer les synergies entre les différents acteurs de l'enseignement agricole et agronomique de la nouvelle région, le monde agricole et les territoires. L'objectif étant à terme de définir ensemble un projet régional concerté, partagé ambitieux qui puisse accompagner le premier secteur d'emploi de la région Occitanie.

L'enseignement agricole est porteur de spécificités qui font sa force et son succès : une bonne réussite aux diplômes, une excellente insertion professionnelle, une pédagogie reconnue et une ouverture de ses établissements aux enjeux et au développement des territoires agricoles et ruraux qui les entourent.

La réussite de ces Assises dépend de tous les acteurs et du dynamisme collectif. Gageons que nous saurons tous ensemble relever le défi.

Pascal Augier

Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt Occitanie

Pourquoi des assises ?

L'enseignement agricole français a toujours été un levier essentiel de la transformation de l'agriculture et des territoires ruraux. Au-delà de la crise brutale qui frappe le monde agricole, s'impose une mutation qui porte les défis sociétaux que sont « le produire-former-consommer et commercialiser autrement ». L'enseignement agricole est une nouvelle fois interpellé. S'il possède tous les atouts nécessaires pour répondre à ces défis, notamment en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, il lui revient de s'interroger en reconsidérant les nouveaux objectifs qui lui incombent.

Cette nouvelle région, forte de ses diversités, est porteuse d'un important potentiel de dynamiques et d'innovation qui doivent lui permettre d'être un des leaders au niveau européen dans de nombreux domaines notamment les productions de qualité, les énergies renouvelables et l'agriculture biologique mais aussi la revitalisation des territoires ruraux ou les circuits courts .

Quelle politique pour l'enseignement agricole en Occitanie face aux mutations qui portent les défis de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement, des territoires ruraux mais aussi de l'aide au développement dans les pays du Sud ?

L'acte III de la décentralisation et plus spécifiquement la loi NOTRe fait des Régions un acteur à part entière des politiques de formation professionnelle en synergie avec les services déconcentrés de l'État. Aussi, face à ces enjeux économiques, environnementaux et sociaux, les établissements de formation agricole seront amenés à apporter des réponses afin de poursuivre le rôle essentiel qu'ils peuvent avoir au sein de leur territoire au service de l'agriculture française et du monde rural.

Les enjeux de ces Assises se situent donc à deux niveaux :

- face aux mutations qui s'imposent au monde agricole, l'ensemble des établissements d'enseignement agricole doit être mobilisé pour former et appuyer les agriculteurs aux défis et adaptations incontournables qui sont face à eux ;
- face à la désertification du monde rural il est essentiel que les établissements d'enseignement agricole se positionnent encore plus demain qu'aujourd'hui comme un acteur majeur de l'animation territoriale.

Comment contribuer en ligne ?

Jusqu'au 15 janvier 2017 il sera proposé à l'ensemble des membres des conseils d'administration des établissements d'enseignement agricole (publics et privés) de contribuer par voie numérique dans 8 ateliers web.

Dans ce cadre ils pourront faire part de leurs analyses et de leurs propositions : forces, faiblesses, menaces, opportunités, concernant l'enseignement agricole de la région Occitanie.

Au total ce seront plus de 2 000 acteurs de l'enseignement agricole qui sont sollicités : personnels de direction, enseignants, non-enseignants, élèves, parents d'élèves, socio-professionnels, élus des collectivités territoriales (maires, conseillers départementaux et régionaux), enseignants-chercheurs...

Un premier point d'étape de la consultation, en présence des chefs d'établissement et des présidents de conseil d'administration des EPL, sera réalisé le **9 décembre à 14h à Toulouse durant le SISQA (Salon International de la qualité alimentaire)**.

Cette concertation donnera lieu à une synthèse des propositions et débouchera sur la présentation d'un plan stratégique afin de préparer les lignes directrices retenues et qui feront l'objet d'échanges en séance plénière des **Assises Régionales de l'Enseignement Agricole d'Occitanie le 23 février 2017**.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DANS LA RÉGION

Quelques chiffres clés

L'enseignement agricole dans notre région c'est :

- **76 établissements d'enseignement publics et privés** :
 - 30 établissements publics (répartis dans 22 EPLEFPA) dont 1 lycée de la mer (34)
 - 46 établissements privés
- **17 centres de formation agricole pour apprentis (CFAA),**
- **19 centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA),**
- **4 plateformes technologiques labellisées** dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'eau, des énergies renouvelables et traitement des surfaces agricoles et de la mécatronique.
- **6 établissements d'enseignement supérieur.**

Les effectifs en formation initiale du CAPA au BTSa dans les établissements publics et privés représentent près de 17 400 apprenants, dont 15 000 élèves en formation scolaire.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques au service des missions du « Produire autrement »

La Loi d'avenir pour l'agriculture attribue aux exploitations agricoles ou ateliers technologiques une véritable mission d'appui en matière d'expérimentation et d'impulsion de nouvelles pratiques.

Le territoire régional compte 27 exploitations agricoles et 4 ateliers technologiques dont les spécificités techniques restent étroitement liées aux filières de formations initiales dispensées par l'établissement.

Parmi les pôles de référencement représentés en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

- l'arboriculture dans le Tarn et Garonne, l'horticulture dans les Hautes-Pyrénées ou les Pyrénées-Orientales, la transformation agroalimentaire en Aveyron ou encore la transformation laitière bio en Haute-Garonne, la production viticole dans les départements du Gers, du Lot, de l'Aude et de l'Hérault,
- certains pôles très spécifiques comme la méthanisation en Hautes-Pyrénées, l'aquaculture en Lozère, l'agroforesterie en Ariège ou l'agroéquipement en Haute-Garonne,
- les productions animales (viandes et lait) sont fortement représentées. Certaines exploitations se sont orientées vers la production bio et/ou participent au maintien d'activités de production de races locales (mirandaises, aubrac, gasconne, porc noir).

HÔTEL DE RÉGION TOULOUSE
22, boulevard du Maréchal Juin
31406 Toulouse Cedex 9
05 61 33 50 50

HÔTEL DE RÉGION MONTPELLIER
201, av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
04 67 22 80 00



OCCITANIE
LA RÉGION
Pyrénées
Méditerranée

ASSISES RÉGIONALES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

LES ATELIERS

Atelier 1 : L'établissement acteur du et dans son territoire : relations avec les partenaires locaux (collectivités, monde associatif, profession agricole, monde économique).

Atelier 2 : Exploitations agricoles et ateliers technologiques : quel rôle accru de transfert et d'innovation pour de nouvelles bases techniques et économiques ?

Atelier 3 : L'agriculture : quelles productions pour quels besoins ? Le « Produire autrement - Former autrement – Consommer autrement – Commercialiser autrement ».

Atelier 4 : Quelles formations ou dispositifs de formation pour porter les mutations de l'agriculture et de l'agroalimentaire en formation initiale et formation continue ?

Atelier 5 : Quel(s) profil(s) de l'agriculteur (trice) de demain face aux défis et mutations ? Approche prospective.

Atelier 6 : Comment l'ouverture au monde (coopération internationale) peut favoriser des dynamiques locales, des expériences d'aide au développement dans les pays du Sud ?

Atelier 7 : Comment favoriser de manière efficace le lien cédant/repreneur ?

Atelier 8 : Le lien enseignement supérieur - recherche en agriculture - agronomie : comment remobiliser la recherche et intégrer un axe concret de valorisation de la recherche ?

Contribuer en ligne dès maintenant aux ateliers de votre choix sur:
www.laregion.fr/AREA